

CONTRAT DE RESERVATION

◆ Vos coordonnées :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : Ville : _____

Téléphone : _____ Portable : _____ Email : _____

Nombre de véhicule(s) (maxi 2, voir en tarif supplément) : _____ Immatriculation(s) : _____

Animal (sauf catégories 1 et 2) : OUI NON. Nombre (maxi 2) : _____ Puce/tatouage : _____

◆ Liste des participants au séjour (obligatoire) :

	Nom	Prénom	Date de naissance	Age
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				

Je désire louer du : _____ au : _____

◆ Choisissez votre hébergement :

- un Emplacement de camping avec sanitaire privé
- un Mobil-home Loisir 2ch (4/6 pers. maxi)
- un Lodge Tentation 2ch (4/5 pers. maxi)
- un Lodge Sahari 2ch (4/5 pers. maxi)
- un Mobil-home Evasion 2ch (4/6 pers. maxi)
- un Mobil-home PMR 2ch (4/6 pers. maxi)
- un Cottage Prestige 2ch 2 sdb (4 pers. maxi)
- un Mobil-home Evasion 3ch (6/8 pers. maxi)
- un Cottage Prestige 3ch 2 sdb (6 pers. maxi) **NOUVEAU**

Calcul de l'acompte :

Acompte 30% du prix de base = €

+ Frais de réservation :

Pleine saison (1/07-02/09) : + 26 €

Basse saison (8/04-1/07 et 02/09-17/09) : + 13 €

Supplément frais dossier Vacaf + 20 €

Numéro d'allocataire :

Assurance annulation €

(4,5% du coût du séjour à régler avec l'acompte - mini 20€, voir conditions au dos)

Pack Confort (wifi, draps et barbecue, voir conditions et tarifs) €

Commentaire :

.....

Total acompte = €

◆ Modes de paiement :

- Chèque bancaire à l'ordre de l'EURL l'Orée
- Chèques Vacances (Nombre de chèques 10€ x, 20€ x,€ x) Total ANCV = €
- Carte Bancaire (MasterCard, Visa, Eurocard)

Nom du porteur N° _____ Expire : __ / __ Crypto : ____

Je reconnais avoir pris connaissance de vos conditions générales de location au dos de ce contrat, ainsi que les tarifs et du règlement intérieur, et déclare les accepter intégralement.

A : Le :

Nous retourner ce contrat complété et signé.

Vous recevrez en retour une confirmation de réservation.

Signature du client,
précédée de « lu et approuvé »

Signature du responsable du camping,

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION 2017

● RESERVATION D'UN EMPLACEMENT OU D'UN LOCATIF

Le camping accepte les réservations d'emplacement et de location afin de garantir à sa clientèle un emplacement pour le jour de son arrivée. Celles-ci sont soumises à certaines conditions : tout contrat de réservation sera accompagné d'un acompte. Toute réservation n'est effective et définitive qu'après avoir envoyé le contrat dûment complété, daté et signé accompagné d'un acompte et après le retour d'une confirmation de réservation validée par le responsable du camping pour confirmation.

NB : La réservation est personnelle: il est interdit de sous-louer ou de céder à un tiers. Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant du séjour doit être signalée à la réception avant votre arrivée. Le nombre de personnes indiqué pour chaque location est un nombre maximum par l'emplacement (enfant et bébé compris). Toute modification du contrat devra être signalée au préalable et ne sera possible qu'après accord du camping. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping. Tout locataire doit, à son arrivée, se présenter au bureau d'accueil muni de son bon de séjour et régler les formalités d'arrivée. Les clés lui seront alors remises. Pour l'accès au camping, le port du bracelet permanent est obligatoire en juillet et août.

● **FRAIS DE DOSSIER ET ACOMPTE** : L'acompte est de 30% du montant total de la location + frais de réservation (26€ en pleine saison, juillet et août ; 13€ en basse saison) non remboursables pour la réservation d'un mobil-home, chalet, cottage, lodge ou emplacement de camping avec sanitaire privé. Pour toute étude d'un dossier de réservation subventionné par une aide Vacaf, un supplément pour frais de dossier de 20€ vous sera demandé.

● SOLDE DU SEJOUR

Le solde du séjour doit être versé 30 jours avant la date d'arrivée, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérerons votre réservation annulée et toutes sommes versées resteront acquises au camping. Pour toute réservation d'hébergement locatif intervenant moins de 30 jours avant votre arrivée, vous devez régler la totalité du montant de la location lors de la réservation.

- **Pour la location d'un emplacement**, le solde du séjour et la taxe municipale de séjour seront payables 30 jours avant l'arrivée. L'emplacement est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat (entre 14h30 et 19h30) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 12h, sur rendez-vous selon les disponibilités du planning).

- **Pour la location d'un hébergement**, le solde du séjour et la taxe municipale de séjour seront payables 30 jours avant l'arrivée. La location est disponible le jour de l'arrivée prévu par le contrat (entre 16h et 19h30) jusqu'au jour de départ prévu par le même contrat (avant 12h, sur rendez-vous selon les disponibilités du planning).

● **MODES DE PAIEMENT ACCEPTES** : Carte Bancaire, Chèques Vacances (envoi en recommandé avec AR), Chèque Bancaire, Virement Bancaire. Les chèques bancaires à l'ordre de l'EURL l'Orée sont acceptés **uniquement** pour le paiement de l'acompte. Le paiement du solde par chèque bancaire est possible uniquement si le chèque est réceptionné au camping avant 30 jours avant la date d'arrivée. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés. En raison d'un grand nombre de chèques impayés, les chèques ne sont plus acceptés comme mode de paiement durant votre séjour au camping.

● ARRIVÉE RETARDÉE OU DÉPART ANTICIPÉ

Vous devez aviser le camping de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés. Aucun remboursement, ni réduction ne seront consentis en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

● CAUTION

Pour chaque location, hébergement ou emplacement avec sanitaire, une caution globale de 300 Euros (chèque ou carte bancaire) est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif ; elle comprend une caution ménage de 80 Euros pouvant couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location (ménage, couvertures...). Elle est restituée le jour du départ (après état des lieux sur rendez-vous selon les disponibilités du planning, pendant les heures d'ouverture de la réception) déduction faite d'éventuelles détériorations et/ou manquements constatés lors de l'état des lieux. Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. Il doit la rendre aussi propre qu'il l'a trouvée le jour de son arrivée. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats, dans le cas contraire, la caution de 80 Euros est conservée.

Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler toute anomalie. Chaque location contient tout le matériel de table et cuisine, protection de lits, oreillers et couvertures. Les draps et taies ne sont pas fournis (possibilité de location sur place).

● **ANNULATION** : Toute annulation du séjour ne donnera lieu à aucun remboursement. Pour tout séjour annulé avant la date d'arrivée, la totalité des sommes versées restera acquise au camping (l'acompte, les frais de réservation). Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping, il n'y a pas de remboursement possible quel qu'en soit le motif.

● ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR (Option recommandée)

4.5% du coût du séjour avec un forfait minimum de 20€. Remboursement des pénalités en cas d'annulation ou modification de séjour pour un motif garanti. Remboursement des frais de séjours réglés et non utilisés en cas de retour anticipé ; Son montant est payable intégralement et uniquement lors de la réservation. Il s'ajoute à celui de l'acompte et concerne les personnes inscrites au séjour. Aucun remboursement ne sera effectué sans souscription à cette assurance (voir les conditions générales sur notre site www.camping-levasion.fr). LE LOCATAIRE DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE ASSURE EN RESPONSABILITE CIVILE.

● **PREFERENCE** : Le camping ne peut pas garantir les demandes particulières faites lors d'une réservation (numéro d'emplacement ou autre...). Lors de votre réservation, un numéro d'emplacement vous est attribué ; cependant, ce numéro n'est pas contractuel, il ne vous sera pas communiqué avant votre arrivée.

● **DROIT A L'IMAGE** : En acceptant les conditions générales, vous autorisez gracieusement le camping à utiliser les vidéos et/ou photographies de vous et de tous les participants à ce séjour, qui pourraient être prises lors de vos vacances, pour les besoins publicitaires du camping (brochures, site internet, encart...) et ce, sans limitation de durée.

● **BRUIT OU NUISANCES** : Les responsables seront expulsés sans remboursement.

● ACCES COMPLEXE AQUATIQUE

Pour l'accès au camping, le port du bracelet permanent est obligatoire en juillet et août. Toute personne non inscrite au contrat se verra refuser l'accès aux bassins. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'une personne majeure responsable (voir règlement du parc aquatique). En raison des règles d'hygiène strictes imposées par l'ARS les shorts de bain et les sous-vêtements sont à présent interdits dans nos piscines.

Clause attributive de juridiction : les litiges seront de la compétence exclusive du Tribunal d'Instance des Sables d'Olonne.

Chaque campeur, locataire ou visiteur doit respecter le REGLEMENT INTERIEUR du Camping l'Evasion affiché à l'accueil du camping.